

Postes, salaires, retraite, statuts, diplômes... Il faut d'urgence bloquer cette politique !

GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE LE 5 OCTOBRE POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS

Le ministre souhaite aller jusqu'au bout dans la mise en place d'une école à bas coût et la remise en cause du droit à l'instruction. Tout fait système.

La suppression des 1 800 postes dans les collèges et lycées entraîne un manque d'enseignants jamais atteint à la rentrée, entretenu et aggravé par le licenciement de milliers de contractuels comme à Versailles ou Créteil. Les suppressions de classes, de postes et les sureffectifs deviennent la règle de fonctionnement, tout comme le recours aux heures supplémentaires que le ministre veut imposer aux temps partiels car loin de renoncer, le décret est en cours de publication. Et pour la rentrée 2022, c'est au moins 500 postes encore supprimés dans un budget de l'Éducation nationale, où les personnels sont « choyés » d'après le 1^{er} ministre...

Dans les lycées, J-M Blanquer voudrait soumettre la liberté pédagogique individuelle de chaque professeur au « projet local d'évaluation » pour parachever l'installation du contrôle continu et la destruction du baccalauréat. Au lieu de rétablir le diplôme national sur la base d'épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes, seules garantes de l'égalité de traitement des élèves et de la valeur nationale du diplôme, le ministre voudrait faire réaliser des E3C toute l'année par ceux-là mêmes qui les ont combattues ! De nombreuses AG se tiennent pour rejeter la caporalisation des professeurs, leur mise sous tutelle et la destruction achevée du baccalauréat.

Le ministre, qui se heurte au statut particulier des professeurs pour mener à bien ses projets destructeurs, annonce vouloir re-fondre et alourdir encore les obligations de service des « professeurs du XXI^{ème} siècle » avec son Grenelle qui met au pas les personnels avec des « RH de proximité ».

Dans les classes, les PIAL, invention Blanquer, livrent à eux-mêmes les élèves en situation de handicap et les AESH qui doivent accompagner parfois 7 à 8 élèves. Ils seront présents au ministère le 19 octobre.

Les vies scolaires, en sous-effectifs constants et sous tension permanente n'en peuvent plus de devoir assumer les contraintes de fonctionnement.

Côté salaires, c'est le régime sec : aucune augmentation du point d'indice. Les AESH restent sous le seuil de pauvreté. Et la ministre de la Transformation de la Fonction publique ose affirmer le 23 septembre, « au 1^{er} octobre, nous nous assurerons que l'ensemble des agents publics gagnent au moins le Smic », suite à son augmentation de 2,2% au 1^{er} octobre en raison de l'inflation. Inadmissible de traiter ainsi les fonctionnaires d'Etat. Avec plus de 20% de perte du pouvoir d'achat depuis 2000, les primes vantées par J-M Blanquer dans son budget ne compensent pas le gel du point d'indice depuis 10 ans et celui du quinquennat. Il faudrait attendre 2024 pour que les professeurs titulaires d'un bac+5

(et 6) perçoivent 2 000 € ! Personne ne veut des primes établies en fonction des résultats, ce n'est pas la fonction publique. Le gouvernement poursuit sa politique d'appauvrissement des fonctionnaires et pendant ce temps-là, les entreprises du CAC 40 vont verser 51 milliards d'euros pour leurs actionnaires, en hausse de 22% par rapport à 2020. Et on nous dit qu'il n'y a pas de budget pour augmenter nos salaires.

BLOQUER LA POLITIQUE DE J-M BLANQUER ET CELLE DU GOUVERNEMENT

Depuis la rentrée, les personnels établissent leurs revendications et y compris décident la grève. Les personnels veulent les moyens de travailler. Ils refusent la privatisation et la territorialisation de l'École. Ils demandent l'arrêt des suppressions de postes, le maintien des diplômes nationaux, le rétablissement du baccalauréat, des disciplines d'enseignement, de la liberté pédagogique individuelle, des garanties statutaires (mutation, carrière) et le maintien du statut de la Fonction public. Ils sont prêts à en découdre avec le gouvernement pour défendre leur droit à la retraite sur la base des 6 derniers mois. Ils expriment leur colère légitime, veulent agir avec l'ensemble des salariés du public et du privé pour obtenir la satisfaction de leurs revendications. Les personnels sont prêts à se faire entendre comme en 2019 contre le projet de réforme des retraites. Les intersyndicales locales se tiennent et décident des actions communes pour le 5 octobre.



Pour « l'augmentation des salaires, l'abandon définitif et l'abrogation des lois et des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage, loi DUSSOPT, PLFSS, Loi Travail, Loi Touraine, un vrai travail avec un vrai salaire pour toutes et tous [...] et la fin des dérogations au Code du travail et garanties collectives, [...] la fin des fermetures de services, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans les services publics et la fonction publique et le renforcement de leurs moyens, le rétablissement de tous les droits et libertés pour la jeunesse comme pour le monde du travail »

(extrait de l'appel des confédérations syndicales CGT et FO, avec la FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse)

Le SNFOLC, avec sa fédération, appelle à se réunir pour construire la grève interprofessionnelle le 5 octobre et mettre en discussion toutes les initiatives nécessaires pour gagner.